



## **DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE**

### PROCES VERBAL COMMISSION JEUNES REUNION DU 04 JANVIER 2018

Membres présents : Joël L'Anton, Jean Pierre Héréus, Gilbert Le Gall, Max Gouès, Lydie Le Lay, Denis Le Dez, Jacques L'Hour, Alain Quéau, Fred Raymond

Excusé : néant

**Réunion à Quimper, ouverture de séance à 10h00**

#### 1° Courriers, courriels :

- Passage en revue de tous les courriels reçus depuis la dernière réunion qui ont déjà fait directement l'objet d'une réponse par le président ou le secrétaire de la commission.
- Dirigeant/parent de Plougastel FC : pris note.
- Tgv FC : la commission appliquera les règlements.
- Plonéour FC : annulation du score enregistré sur le site et report du match au 06/01.
- Sylvain Rannou : arrêté municipal de Tréméven reçu au district le 23/12 à 12h29 sans que l'arbitre ne soit prévenu. Les clubs de Tréméven AS et Gj Cap Plomeur Penmarch régleront les frais d'arbitrage.

#### 2° Litiges :

La commission donne forfait au Gj Bodilis Haut Léon contre le Gj Trégor Football pour le match U15 D1 poule B du 23/12, le Gj Bodilis Haut Léon ne s'étant pas déplacé pour ce match.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel, en 2ème instance, devant la commission d'appel du District de Football du Finistère, dans un délai de 7 jours, article 94 des règlements de la Ligue de Bretagne.

#### 3° Calendrier :

Modifications au calendrier :

L'avant dernière journée du championnat aura lieu le 05/05/18.

Les ½ finales des coupes et challenges auront lieu le 12/05/18.

#### 4° Coupes et challenges de district :

Les classements des poules sont transmis aux membres de la commission. Trois poules ont eu besoin d'un classement particulier pour départager 3 exæquos. Une mise à niveau est nécessaire avant d'arriver aux 16èmes de finale. Elle aura lieu le 27/01, les 16èmes auront lieu le 24/02. Il est procédé aux tirages des mises à niveau par zone géographique zones Brest et Quimper.

#### 5° Groupements et ententes :

Rappel du PV précédent.

La commission est toujours en attente d'informations de certaines ententes : Effectifs à



## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

préciser :

- par l'AS Melgven pour l'entente en U17 D1 avec l'Hermine Concarneau,
- par les Paotred Dispount pour les ententes en U15 D3 et U17 D3 avec l'AS St Yvi et Les Melenicks Elliant.

6° Forfaits :

Forfaits généraux :

AS Saint Martin en U19 (D3 poule B).

Application de la sanction financière adéquate.

Forfaits occasionnels :

Enregistrements des forfaits et application de la sanction financière adéquate.

7° Composition des groupes de la 2<sup>ème</sup> phase :

Elle est effectuée en application des règles de constitution des poules de la 2<sup>ème</sup> phase, publiées le 16/10/17 sauf en U19 D3 et U17 D3 voir ci-dessous :

En U19

- U19 D2 : un groupe à 6 constitué des 2 premiers des 3 poules de D3 de la 1<sup>ère</sup> phase ;  
matches A/R,
- U19 D3 2<sup>ème</sup> phase : un groupe avec le reste des équipes soit actuellement 9 équipes ;  
match aller uniquement.

**12h30 clôture de la 1<sup>ère</sup> partie de séance**

**14h00 reprise de séance**

7° bis Composition des groupes de la 2<sup>ème</sup> phase :

En U17, une ébauche est effectuée en attente de résultats de matches importants à jouer le 06/01

- U17 D2 : 5 groupes à 6 matches A/R,
- U17 D3 : 5 groupes à 10 match aller uniquement.

En U15, vu l'horaire tardif et le nombre de match importants en attente de résultats, la commission suspend ses travaux. Chaque zone poursuivra ceux-ci en début de semaine prochaine.

**Clôture de la séance à 16h30 : date de la prochaine réunion à définir**

Le Secrétaire de la commission  
G. LE GALL

Le Président de la commission  
M. GOUES